MAIRIE DE MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY

28190 MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY **Tél 02.37.22.50.67**

Adresse mail : contact@mittainvilliers-verigny.fr

Département d'Eure et Loir
Arrondissement de Chartres
Canton d'Illiers-Combray

Réunion du Conseil Municipal Extraordinaire

du 8 Mars 2022 à 19h30.

Convocation du 6 Mars 2022

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de *Monsieur TACHAT Mickaël, Maire*

Étaient présents :

Mesdames COULON Gwénaëlle, DROCHON Véronique, DUBESSET Angélique *TOUSSAINT Sylvie.*

Messieurs, AME Laurent, BAILLAU Brice, BOUTICOURT Damien, GIRARD Raymond, LAVAU Jérôme, LHOTE David, METIVIER Julien, ROUSSEAU Nicolas conseillers municipaux.

Étaient absents excusés :

Madame GONDOUIN Aurélie ayant donné pouvoir à Madame DROCHON Véronique
Madame JOLY Amelie ayant donné pouvoir à Monsieur BAILLAU Brice
Monsieur de BOUILLÉ Pierre
Monsieur DUBOIS Max
Monsieur LORET Bernard
Monsieur AME Laurent a été désigné secrétaire de séance.

Formant la majorité des membres en exercice

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Monsieur le Maire constatant le quorum atteint, déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la présente réunion est un Conseil Municipal Extraordinaire, convoqué en urgence avec un délai d'un jour franc au titre de l'urgence humanitaire liée à la guerre en Ukraine. Ce sujet sera le seul évoqué lors de ce Conseil. Le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité sur l'urgence invoquée par Monsieur le Maire.

****

Aide Humanitaire au peuple Ukrainien

Avant de commencer les échanges sur le seul et unique point à l'ordre du jour consacré à l'aide humanitaire au peuple ukrainien, Monsieur le Maire invite l'assemblée à se lever et à respecter une minute de silence en hommage aux victimes civiles et militaires de l'invasion russe en Ukraine.

Monsieur le Maire expose :

Le 24 Février 2022, quelques minutes après 5h du matin, des explosions retentissent dans différentes villes Ukrainiennes suivies dans les heures d'après d'une invasion terrestre par les troupes de la Fédération de Russie. Après presque 80 ans de Paix hormis le terrifiant conflit yougoslave, l'Europe s'embrase de nouveau dans un conflit de haute intensité suscitant à défaut de la surprise un effroi palpable.

Malgré les faux prétextes évoqués par un autocrate qui, en 20 ans, a détruit les bourgeons d'une démocratie née sur les ruines d'un Communisme à bout de souffle, cette guerre, car oui c'est bien d'une guerre dont il s'agit et non d'un quelconque maintien de la sécurité, n'a qu'un responsable et un coupable : Vladimir Poutine. Comment ne pas s'interroger devant la complaisance de certains politiques français qui hier dénonçaient une dictature sanitaire dans notre pays et aujourd'hui renvoient dos à dos les démocraties et les dictatures. Je ne peux qu'espérer qu'ils ne seront pas les Daladier, les Thorez et malheureusement les Doriot de notre temps.

Soyez certaines et certains que comme tout dictateur, ce n'est pas tant les avions ou les chars de l'OTAN ou encore l'intégration d'anciennes Républiques soviétiques à l'Union européenne qu'il craint le plus. Il sait parfaitement que les démocraties notamment européennes répugnent à la guerre. Non, ce que les fils de Mars craignent, ce ne sont pas les armes, étant eux-mêmes enfants de la haine et du malheur…ce qu'ils redoutent c'est notre Liberté et notre Espérance. Comment ne pas voir dans une pseudo chasse aux nazis, une volonté de simplement purger comme Staline avant lui une démocratie certes imparfaite mais une démocratie quand même car comme le disait Churchill, la démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres.

Cette justification, insupportable en tout lieu et en tout temps, est d'autant plus ignoble sur le territoire Ukrainien, où les terribles Einsatzgruppen ont été un rouage essentiel de la Solution Finale. C'est aussi une insulte aux immenses sacrifices de l'Armée Rouge où Ukrainiens et Russes se battaient ensemble contre la Bête Immonde.

Se lever, s'indigner, sanctionner le régime Poutinien c'est aussi ne pas oublier le sang, les larmes et les sacrifices des Slaves dans les tragédies totalitaires du XXème siècle. De Gaulle disait que la France s'adressait aux Nations et non aux Régimes politiques. Demain, après-demain, la France saura aussi être au côté de la Russie et du peuple Russe, ami de la France, comme elle est aujourd'hui au côté de l 'Ukraine et de son peuple.

Notre pays ne pourra être au rendez-vous de l'Histoire et répondre au pacte séculaire entre la grandeur de la France et la Liberté du Monde que si nous regardons ensemble nos plus de 10 siècles d'Histoire non pas comme un Jardin d'Eden, mirage évanescent d'une grandeur soi-disant passée mais comme les fondations d'un destin national et européen dont le meilleur reste à écrire. Nous serons ainsi les dignes enfants de Victor Hugo écrivant à la fois la Légende des Siècles et rêvant aux Etats Unis d'Europe. Ceux qui me connaissent le savent, je crois profondément en la France, je revendique mon patriotisme envers ce pays que j'aime. En revanche, le démocrate que je suis ne peut que rejeter le nationalisme, cette détestation de l'autre. Au crépuscule de son mandat et face au bilan de sa propre vie, François Mitterrand

déclara que le « Nationalisme c'est la Guerre ». L'actualité lui donne cruellement raison et nous invite face aux immenses défis sanitaires, écologiques, technologiques, terroristes que nous rencontrons à réfléchir à un destin commun où, sans renier nos spécificités et nos particularismes, nous puissions bâtir une Europe protectrice et bienveillante dont la Russie serait un partenaire si ce n'est un acteur majeur.

Dans son célèbre discours de 2003, Dominique de Villepin, disait ceci en parlant de la France :

« ...Et c'est un vieux pays, la France, d'un vieux continent comme le mien, l'Europe, qui vous le dit aujourd'hui, qui a connu les guerres, l'occupation, la barbarie. Un pays qui n'oublie pas et qui sait tout ce qu'il doit aux combattants de la liberté venus d'Amérique et d'ailleurs. Et qui pourtant n'a cessé de se tenir debout face à l'Histoire et devant les hommes. Fidèle à ses valeurs, il veut agir résolument avec tous les membres de la communauté internationale. Il croit en notre capacité à construire ensemble un monde meilleur. »

Ainsi, la France, ce n'est pas simplement une carte ou des statistiques. C'est avant tout un territoire et une âme. Nous, les élus locaux, nous sommes les gardiens de cet esprit. Notre charge, notre responsabilité sont lourdes et vont bien au-delà de la gestion administrative de notre commune. Nous écrivons notre chapitre en préparant ceux à venir dans le respect de ceux écrits avant nous. Chaque ville, chaque village connait le prix de la liberté en voyant le nom de ses fils et filles gravé sur ses monuments. Nos communes ont connu la souffrance que vit aujourd'hui le peuple Ukrainien. Nos grands-pères et nos grands-mères ont connu cette même souffrance. Les maisons détruites, un exode forcé, les familles séparées, les hommes et parfois les femmes allant se battre laissant derrière eux leur mère, leur père, leur femme et leurs enfants, nos villages se souviennent de tout cela. Ainsi, comment rester indifférents et ne pas essayer de répondre à la souffrance du peuple ukrainien ? C'est le sens de l'action menée par certaines collectivités et il parait juste que notre village participe à cette action. Nous ne pouvons malheureusement pas faire beaucoup, mais si chacune et chacun fait un peu alors l'espoir pourra renaître.

Ainsi je vous propose les actions suivantes :

- le don à hauteur de 1600€ soit environ 2€ par habitant de produits sanitaires et de produits médicaux et paramédicaux en fonction des besoins établis par la protection civile.
- la mise à disposition, sous conventionnement avec la Préfecture d'Eure-et-Loir du logement de la salle des fêtes pour accueillir une famille ukrainienne.
- un appel à la population pour les dons avec un regroupement de ceux-ci en mairie.
- un appel à la population pour accueillir les familles ukrainiennes.

Suite à la lecture de ce texte par Monsieur le Maire, un débat s'engage au sein du conseil municipal :

Monsieur BAILLAU Brice trouve que la participation de 2€ par habitant reste faible. Monsieur le Maire explique que si de nombreuses collectivités font ce geste, la somme collectée serait très importante. Madame DROCHON Véronique trouve que le don à hauteur de 2 € est une bonne chose mais ne doit pas faire oublier les actions locales.

Monsieur METIVIER Julien trouve positif un don en nature plutôt qu'un don financier. A l'inverse Monsieur BOUTICOURT Damien explique que des dons financiers permettent aux associations d'acheter du matériel plus important et/ou correspondant aux besoins réels.

Monsieur le Maire explique que la collectivité s'appuiera sur l'Association des Maires d'Eure-et-Loir en partenariat avec la Protection Civile. Les besoins définis sont des produits de soins et d'hygiène en nombre suffisant ainsi que du carburant. De plus, un don en nature est plus simple à mettre en œuvre pour la collectivité qu'un don financier.

Monsieur BOUTICOURT déclare qu'il trouve le texte proposé par Monsieur le Maire trop politique et trop long. Il s'interroge sur la forme parfois personnelle de celui-ci et aurait préféré un texte plus concis.

Monsieur le Maire explique que cette forme et ce contenu sont des choix voulus et assumés en rapport avec la gravité de la situation, la réalité de la guerre et la nécessité de se positionner clairement. Monsieur le Maire profite de cette interrogation pour rappeler le fait que les projets de délibérations sont de sa responsabilité. Les conseillers municipaux ont alors le droit de s'exprimer sur les affaires soumises à délibération, au cours des débats, et de proposer des amendements aux projets de délibérations. Ce droit s'exerce sous l'autorité du maire qui assure la police de l'assemblée et veille au bon déroulement de la séance.

Mesdames DROCHON Véronique, TOUSSAINT Sylvie et Monsieur ROUSSEAU Nicolas s'interrogent sur la durée de mise à disposition de l'appartement communal.

Monsieur le Maire répond avoir la même interrogation sur la durée. Cependant cette mise à disposition répond à une urgence humanitaire pour venir en aide à un peuple européen vivant à quelques heures de transport de notre pays.

A la suite de ces échanges, Monsieur le Maire propose de passer aux votes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

CONDAMNE l'agression injustifiée de l'Ukraine par le Fédération de Russie.

- **SOUTIEN** toutes initiatives diplomatiques de la France pour permettre un cessez-le-feu.
- **VALIDE** la proposition du don à hauteur de 1600€ soit environ 2€ par habitants de produits sanitaires et de produits médicaux et paramédicaux en fonction des besoins établis par la protection civile.
- **VALIDE** l'appel à la population pour les dons avec un regroupement de ceux-ci en mairie.
- **VALIDE** l'appel à la population pour accueillir les familles ukrainiennes.

à 9 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions :

- **VALIDE** la mise à disposition, sous conventionnement avec la Préfecture d'Eure-et-Loir du logement de la salle des fêtes pour accueillir une famille ukrainienne.

à l'unanimité :

- **DEMANDE** à Monsieur le Maire d'engager les démarches afférentes au sujet.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents au sujet.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager les dépenses afférentes au sujet.

Délibération 19/2022

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus d'interventions sollicitées, la séance est levée à 20h40.